

TRAVAUX POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES (1/2)

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) GARIES Réhabilitation des bâtiments communaux et aménagements paysagers. VIAM/00004440	65 568 €	24 286 € *	54 %	<u>13 114 €</u>
<i>Observation</i> : *La dépense subventionnable est ramenée à 24 286 € au lieu de 65 568 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
2) LAMOTHE CUMONT Dénomination et numérotation des voies de la commune. VIAM/00005001	2 600 €	2 600 €	54 %	<u>1 404 €</u>
3) LEOJAC Aménagement d'une aire de jeux à l'entrée du lotissement « des Vergnous ». VIAM/00005131	26 431 €	26 431 €	24 %	<u>6 343 €</u>
4) MONTALZAT Création de toilettes publiques au centre bourg. VIAM/00004979	10 924 €	10 924 €	31,2 %	<u>3 408 €</u>
5) PERVILLE Extension du réseau des eaux pluviales de la commune. VIAM/00005026	19 000 €	19 000 €	45 %	<u>8 550 €</u>
6) VALENCE D'AGEN Réaménagement d'une section de trottoirs avenue de Bordeaux. VIAM/00005025	22 398 €	20 998 €	12 %	<u>2 519 €</u>
7) VALENCE D'AGEN Travaux sur l'éclairage public. VIAM/00005029	45 808 €	45 808 €	12 %	<u>5 496 €</u>
8) VALENCE D'AGEN Aménagement d'une aire de service pour camping-cars. VIAM/00005042	24 885 €	24 885 €	12 %	<u>2 986 €</u>

TRAVAUX POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES
(2/2)

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
9) VALENCE D'AGEN Première installation d'une vidéo-surveillance. VIAM/00005045	41 667 €	38 483 €	12 %	<u>4 617 €</u>
10) C.C DEUX RIVES Aménagement des trottoirs rue des Lilas à Golfech. VIAM/00004915	35 511 €	33 311 €	12 %	<u>3 997 €</u>
11) C.C DEUX RIVES Aménagement des trottoirs rue de la Fontaine à Auvillar. VIAM/00004916	37 916 €	30 091 €	18 %	<u>5 416 €</u>

TOTAL..... : 57 850 €

Le Président,

Michel WEILL